

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE EN HISTOIRE DE L'ART QUI A EU LIEU LE VENDREDI 29 JANVIER 2016 À 14 H AU LOCAL J-R610 DU PAVILLON JUDITH-JASMIN DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL.

7 - Résolution 2016.01.29-01 Position départementale concernant la grève du SETUE

ATTENDU que les employé(e)s du SÉTUE sont en grève illimitée depuis le 7 décembre 2015 ;

ATTENDU que les tâches effectuées par les employé(e)s du SETUE contribuent non seulement à la qualité de la formation de l'ensemble de la population étudiante et à son recrutement, mais aussi à l'excellence de la recherche et de la création, et au rayonnement de notre université ;

ATTENDU que chacune des heures de travail qui n'est pas effectuée par les membres du SÉTUE augmente les tâches professorales tout en ralentissant considérablement l'avancement des recherches, des projets de création et des autres activités académiques et de services aux collectivités ;

ATTENDU la spécificité de l'enseignement au Département d'histoire de l'art, où les grands groupes-cours sont nombreux et l'évaluation des travaux est souvent complexe ;

ATTENDU que les professeurs du Département d'histoire de l'art ne veulent pas accepter des modifications des modalités pédagogiques qui entraîneraient une diminution des exigences académiques ;

ATTENDU que l'administration de l'UQAM a déjà exigé des professeur(e)s et chargé(e)s de cours qu'elles, ils corrigent les travaux liés aux cours dont elles, ils avaient la responsabilité à la session d'automne 2015 ;

ATTENDU l'impossibilité pour les professeur(e)s de réaliser la tâche excédentaire et imprévue liée à la session d'automne 2015 et à celle de l'hiver 2016 tout en remplissant leurs diverses fonctions en enseignement, en recherche et en service aux collectivités ;

Afin d'éviter que la situation actuelle ne devienne intenable, l'Assemblée départementale d'histoire de l'art **DEMANDE** à l'administration de l'UQAM de trouver rapidement des solutions à la situation actuelle et de conclure dans les meilleurs délais une entente négociée avec le SÉTUE.

PROPOSÉ PAR : Ève Lamoureux

APPUYÉ : Jennifer Carter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Annie Gérin, Directrice
Département d'histoire de l'art

01-02-2016
Date